



Fédération Française de Scrabble

Comité Languedoc-Roussillon

www.scrabble-lr.fr

Siège : 51, rue Michel-Ange – Bât. E – 34070 MONTPELLIER

Montpellier, le 24 février 2017

QUALIFICATION INTERCLUBS Dimanche 26 mars 2017

Tous les joueurs licenciés peuvent participer. Selon sa série nationale, chaque joueur a un *indice de valeur* : super-série (14 pts), 1A (13 pts), 1B (12 pts), 2A (11 pts), 2B (10 pts), 3A (9 pts), 3B (8 pts), 4A ou 4B (7 pts), 4C ou 4D (6 pts), 5A ou 5B (5 pts), 5C ou 5D (4 pts), 6A ou 6B (3 pts), 6C ou 6D (2 pts), 7 (1 pt). Les équipes sont réparties en divisions selon la somme des indices de valeur (*IV*) des joueurs de chaque équipe. Les divisions 2 et 3 sont constituées d'équipes de 7 joueurs. Les divisions 4 à 6 sont constituées d'équipes de 5 joueurs.

Rappel - Division 2 : *IV* supérieur à 55. Division 3 : *IV* entre 36 et 55. Division 4 : *IV* entre 26 et 35. Division 5 : *IV* entre 16 et 25. Division 6 : *IV* inférieur à 16.

Centres :

- Montpellier : [salle Guillaume de Nogaret, espace Pitot](#) (près du Peyrou, se garer au parking des Arceaux, gratuit le dimanche)
Hervé BOHBOT - Tél. : 06 60 57 60 78 - Mél. : montpellier.scrabble@gmail.com
- Alès : [Saint-Theodorit, foyer du village](#)
Sylvie LOVOTTI - Tél : 04 66 77 48 23 - Mél. : sylvielovotti@orange.fr
- Roquefort : [Foyer des campagnes, place du village](#)
Nicole LUYTEN - Tél. 06 09 87 37 70 - Mél. masrojac@hotmail.com

Déroulement : 3 parties à **10h, 13h45 et 16h15** (sous réserves, ce sont les horaires indiqués sur le site FFSc, malgré le changement d'heure dans la nuit qui précède).

Tarifs : 77 € par équipe de 7, 55 € par équipe de 5.

Arbitrage : chaque club **doit** fournir un arbitre ou un ramasseur par équipe engagée. Les noms et attributions sont à préciser pour chaque partie lors de l'inscription. Il n'y a pas d'indemnisation par le comité ou par les centres organisateurs. Un club peut toutefois solliciter et prendre en charge un arbitre licencié dans un autre club, pensez-y !

Date limite d'inscription : lundi 20 mars.

Enjeux : la première équipe de division 2 ou 3 sera championne régionale interclubs. Au niveau national, les 8 équipes classées en tête de chaque division 3 à 6, et les 12 équipes classées en tête de la division 2 se qualifient pour la finale qui aura lieu à Carpentras les 17 et 18 juin 2017. Le comité subventionnera chaque club à hauteur de 225 € ou 315 €, respectivement par équipe de 5 ou 7 joueurs qualifiés.

À chaque partie, un classement de l'ensemble des participants, toutes divisions confondues, est établi. Des points de classement (M fixé à 100) et des PP4, cumulables sur les trois parties, sont attribués. Des points de classement sont également attribués par équipes (les mêmes pour chacun des joueurs) selon un classement par division.

INSCRIPTIONS EN LIGNE sur le site du comité régional :

www.scrabble-lr.fr